

L'ODEADOM À SAINT-MARTIN

Economie

L'Office de Développement de l'Économie Agricole d'Outre-Mer (ODEADOM) est au service des collectivités françaises d'outre-mer, caractérisées par leur éloignement de la Métropole et de la partie continentale de l'Union européenne, ce qui occasionne une augmentation du coût des importations et influe sur les productions locales.

Reçu par Mr Régis Armengaud (STMDD), Mme Maggy Gumbs (CCISM) et Mr Mahler (Préfecture), son directeur Mr Hervé Deperrois était en visite éclair à Saint-Martin pour évaluer la situation en terme d'organisation des productions agricoles et agroalimentaires, et des moyens nécessaires à mettre en oeuvre pour une politique de développement durable de l'économie de ces secteurs.

Notre territoire étant beaucoup plus petit que la Guadeloupe ou la Martinique, il n'en demeure pas moins que des problèmes restent à résoudre avec des solutions adaptées à la spécificité locale. Les modestes exploitations agricoles de notre île ne sont pas axées sur la banane et la canne à sucre mais sur une culture maraîchère traditionnelle ainsi que sur l'élevage. Ainsi, le développement des productions de diversification tant animales que végétales est destiné principalement à satisfaire les besoins du marché

local, en constante croissance mais dont les moyens de distribution sont souvent peu ou mal adaptés pour satisfaire le consommateur qui se tourne volontiers vers les chaînes de grande ou moyenne distribution qui ne proposent pratiquement que des produits d'importation.

ODEADOM est donc là pour faire en sorte que les agriculteurs et les éleveurs cédant au découragement, ne finissent pas par disparaître. A titre d'exemple, il y avait environ 20.000 poules pondeuses à Saint-Martin il y 20 ans et il n'en reste plus que 2.000 à peine aujourd'hui. Des versements d'aides à la production et à l'investissement sont apportés (3 millions d'euros versés à Saint-Martin pour la période 2016 / 2020) mais encore faut-il définir les dossiers prioritaires bénéficiaires. Un diagnostic et des conseils précieux sont également nécessaires pour la mise en avant des produits locaux tels que l'indication systématique de leur origine afin



Mr Armengaud (STMDD), Mr Deperrois (ODEADOM), Mme Gumbs (CCISM), Mr Mahler (Préfecture)

que le consommateur les découvre et les apprécie à leur juste valeur. La mise en place d'équipements spécifiques est obligatoire pour une bonne exploitation tous secteurs confondus ainsi qu'une formation minimum des exploitants eux même, sans parler des emplois créés grâce à l'apprentissage.

La Préfète est désormais désignée comme le représentant officiel de l'ODEADOM à Saint-Martin, ce qui devrait faciliter l'action de cet organisme qui reconnaît avoir un peu délaissé notre île au profit des départements d'outre-mer plus importants dont les produits ont une histoire culturelle plus significative aux yeux des consommateurs,

comme le rhum par exemple. Il n'en demeure pas moins que la qualité est au rendez-vous et qu'une organisation efficace de toute la filière agricole et agroalimentaire ne demande qu'à être appréciée à sa juste valeur.

ODEADOM a pour mission de renforcer la concertation entre les professionnels et l'administration, il permet de confronter les expériences des acteurs du monde agricole d'outre-mer au niveau régional, et d'adapter les soutiens nationaux et communautaires aux contextes techniques, commerciaux et économiques auxquels sont confrontés les producteurs locaux.